



corbeil essonnes environnement

Corbeil-Essonnes, 04 Janvier 2007

**Monsieur le Commissaire Enquêteur
de l'enquête « reconstruction
du barrage du Coudray- Morsang »**

**Hôtel de Ville
91830 Le Coudray Montceaux**

Monsieur,

L'association CEE apprend le projet de reconstruction du Barrage et de la passerelle reliant le Coudray-Montceau à Morsang sur Seine, projet piloté par les Voies navigables de France qui n'envisage qu'une passerelle technique non ouverte au public.

L'association CEE a depuis plusieurs années manifesté son inquiétude et ses alarmes par différents courriers adressés au Ministre de l'Environnement, au Préfet, au Conseil Général, au Sénateur Maire de Corbeil-Essonnes, au sujet de l'élaboration du Plan Local de déplacement de la communauté d'agglomération Seine-Essonne .

L'association Corbeil-Essonnes Environnement constate :

- ❑ La non prise en compte de la complémentarité des différentes intercommunalités concernées par le projet.
- ❑ L'absence de réflexion sur les passages publics permettant de traverser la Seine, il n'existe aucun pont entre Ponthierry et Corbeil-Essonnes

Demande :

- ❑ Que soit reconnue par tous les élus, avant toute remise en cause de la traversée de la passerelle du Coudray par ses usagers, la nécessité pour un lien de cette importance de donner lieu à **une large consultation de toutes les populations concernées par enquête publique**, dans un souci d'intégration au Schéma Directeur de la Région Ile de France réactualisé et aux Schémas de cohérence territoriale afférents.
- ❑ Que soit **redimensionné** ce projet, **Plan Locaux de Déplacement**, en l'ouvrant vers les voies de communications naturelles, Seine et Essonne, avec les liaisons douces et les voies ferrées les accompagnant, accessibles à tous, (proximité des gares **RER D** du Coudray-Monceau, Plessis-Chenet de St Fargeau-Ponthierry), (la reprise du tunnel désaffecté vers la papeterie Darblay permettrait d'accéder au Cirque d'Essonne)
- ❑ Que soit **privilegié** le développement durable en **priorisant** dans tout projet de développement l'espace naturel de la boucle du Coudray-Monceau
- ❑ Que soit maintenu le **GR de pays** (chemin de Grande Randonnée) inscrit au PDIRP (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées Pédestres qui relie la rive droite et la rive gauche dans ce cadre magnifique et rare dans une région de plus en plus urbanisée.

Je vous remercie de prendre en considération cette requête et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance des mes sentiments les meilleurs ;

Le président de l'Association, Pierre Michel